

Communiqué de presse
Le 11 février 2020

**La Métropole Européenne de Lille dresse un premier bilan des coopérations interterritoriales
et signe un nouvel accord avec
la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut**

Fin 2018, la MEL adoptait un cadre stratégique en matière d'interterritorialité, faisant ainsi de la coopération avec ses territoires voisins une priorité. Elle signait dans la foulée quatre conventions avec la Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD), la Communauté de Communes Pévèle Carembault (CCPC), la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer (CAPSO) et la Région Bruxelles-Capitale autour de thématiques telles que l'attractivité, l'emploi ou encore l'accessibilité. Objectif : mobiliser la MEL et ces territoires autour d'intérêts communs et favoriser leurs complémentarités au bénéfice de l'ensemble du territoire régional.

Mardi 11 février 2020, Damien Castelain, Président de la Métropole Européenne de Lille, a accueilli les Présidents de la CUD, de la CCPC, et de la CAPSO, pour faire le point sur cette première année de coopération et les perspectives pour les années à venir. A cette occasion, le Président de la MEL a également signé un nouveau partenariat avec la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut (CAPH), représentée par son président Alain Bocquet et annoncé une coopération prochaine avec le Pôle Métropolitain de l'Artois, qui associe les Communautés d'Agglomérations de Lens-Liévin, d'Hénin-Carvin, et de Béthune-Bruay Lys Romane.



Avec les Présidents des intercommunalités partenaires de la MEL.



Alain Bocquet et Damien Castelain signent un nouvel accord de coopération.

« Je suis très heureux d'accueillir aujourd'hui Patrice Vergriete, Patrick Bedague et Jean-Luc Detavernier pour évoquer avec eux cette première année de coopération entre nos collectivités. Celle-ci fut riche en échanges, aussi bien techniques que politiques, et en réalisations. Ce que j'en retiens, c'est que ce ne sont pas seulement nos territoires respectifs, mais plus largement notre territoire régional qui en sort gagnant. C'est la preuve que la MEL joue pleinement son rôle de capitale régionale en construisant une relation mutuellement bénéfique avec ses territoires voisins, qui se poursuit aujourd'hui par cette nouvelle coopération avec la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut présidée par Alain Boquet et celle à venir avec le Pôle métropolitain de l'Artois, présidé par Alain Wacheux. » déclare Damien Castelain, Président de la Métropole Européenne de Lille.

A l'occasion de ces rencontres interterritoriales, **un nouvel accord de coopération avec la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut** a été signé. Celui-ci s'articule autour de trois enjeux stratégiques :

- la mobilité : partage de connaissance en la matière, développement des services ferroviaires et de l'accessibilité à la MEL par l'A23
- le développement économique, notamment autour de la filière Image-Audiovisuel : favoriser les opportunités de collaboration entre la Plaine Image et Arenberg Créative Mine, favoriser l'essaimage d'Euratechnologies sur le site d'ACM, réflexion sur la mise en place de tiers-lieux
- le design : favoriser les échanges avec la CAPH dans le cadre de Lille Métropole Capitale Mondiale du design ; la culture : échange de pratiques sur les réseaux de lecture publique et la médiation dans les quartiers politique de la ville ; et le tourisme : développement du cyclotourisme, valorisation et promotion du site des Thermes de Saint Amand-les-Eaux...

La coopération future avec le Pôle métropolitain de l'Artois devrait quant à elle porter sur l'accessibilité et la mobilité, le développement économique, le rayonnement culturel, touristique et patrimonial et l'attractivité du territoire, la transition écologique, le logement et la résorption des inégalités sociales et territoriales.

À propos de la MEL

Au service des 90 communes qui la composent, la [Métropole Européenne de Lille](#) agit au quotidien pour 1,2 million d'habitants. Elle est compétente dans les domaines essentiels suivants : transport, logement, économie, espace public et voirie, aménagement et urbanisme, politique de la ville, eau, assainissement, déchets ménagers, accessibilité handicap, nature et cadre de vie, culture, sport, tourisme, crématoriums. Le Conseil de la Métropole, présidé par Damien Castelain depuis le 18 avril 2014, est composé de 184 membres élus au suffrage universel direct pour 6 ans.



Retrouvez la MEL sur :

Contact presse

Métropole Européenne de Lille

Clarisse Neveu

Attachée de presse

03 20 21 65 88

cneveu@lillemetropole.fr